Dames a été réellement trouvé sur le corps d'un sous-officier français.

UN INCIDENT. — M. Malvy s'évanouit

A ce moment, M. Malvy, au banc du Gouvernement, s'affaisse. Des amis l'emportent, évanoui. L'émotion est intense.

Séance suspendue à 18 h. 40.

LA SEANCE EST REPRISE

A 19 h. 10 la séance est aussitôt reprise.

Le lieutenant-colonel **Fabry** monte à la tribune.

— Nous sommes unanimes à regretter l'incident qui est survenu, alors que je disais ma conviction que M. Malvy n'avait pas trahi. Personnellement, je pense que pendant que nous nous battions, nous avions le droit d'exiger derrière nous d'être défendus, et ma conviction ne s'est pas effacée que nous ne l'avons pas été avec une vigilance suffisante. (Applaudissements à droite et bruits à gauche).

Plusieurs députés de gauche, anciens combattants, protestent contre les paroles du lieutenant-colonel Fabry.

Le lieutenant-colonel **Fabry** dans le tumulte, essaie de se faire entendre, et M. Herriot insiste pour que le débat se termine dans le calme.

M. Fabry. — Du moment que nous gardons au cœur l'inquiétude que viens de dire, ce n'était pas un moyen de constituer l'union que de faire appel à M. Malvy.

M. Briand. — Après l'incident douloureux auquel vous avez assisté et dont je suis en partie responsable, puisque en prenant M. Malvy dans mon Cabinet, j'ai déchaîné le mouvement de haine féroce, c'est moi que suis atteint à travers cet incident, et puisque une demi-attestation a été votée, je vais la donner complètement. Moi aussi j'ai collaboré avec le maréchal Joffre.

Le Président du Conseil rend compte alors comment, quand il constitua le ministère d'union sacrée, qui contribua grandement à l'organisation de la victoire, le maréchal Joffre et le Président de la République, ainsi que de nombreux officiers généraux apportèrent leur témoignage pour le maintien, au ministère de l'Intérieur, de M. Malvy, qui avait su éviter des incidents tragiques. (Vifs applaudissements à gauche).

M. Briand rappelle comment le pays fut transporté d'indignation contre M. Malvy lorsque l'accusation fut portée contre lui, d'avoir livré le plan d'attaque du Chemin des Dames, et lorsqu'il fut ainsi rendu responsable de la mort de milliers de soldats français. Or, on sait que ces faits pour lesquels M. Malvy comparaissait, n'ont pas été retenus par la Haute-Cour.

M. Fabry croit savoir que les faits reprochés à M. Malvy, ne sont pas fondés puisque le « Bonnet Rouge » et Almereyda auquel on faisait allusion à droite, c'est M. Malvy qui les a fait poursuivre.

M. Briand défend également M. Malvy au sujet du verdict de forfaiture qu'a prononcé la Haute Cour, quand M. Malvy a été condamné pour des faits subsidiaires que personne ne pouvait prévoir. De nombreux sénateurs ont déclaré qu'ils avaient été surpris.

M. Briand donne le détail de la conversation qu'il a eue avec M. Malvy lors de la constitution de son ministère dans lequel M. Malvy ne désirait pas entrer, en raison des incidents qu'il savait devoir provoquer.

Les députés réclament la clôture qui est votée à mains levées.

Le président donne lecture de deux ordres du jour: l'un de M. Cazals et l'autre de M. Cachin réclamant la paix au Maroc et en Syrie.

L'ORDRE DU JOUR CAZALS

La Chambre fermement résolue à soutenir une politique de paix et d'entente internationale, de justice fiscale et d'assainissement financier, fait confiance au Gouvernement pour assurer dans le plus bref délai le vote d'un budget en équilibre et pour réaliser enfin la réforme militaire et les lois d'assurances si impatiemment attendues par la démocratie, passe à l'ordre du jour.

M. Briand pose la question de confiance sur cet ordre du jour.

M. Herriot fait connaître qu'il est saisi par M. Renaudel d'une addition qui viendra en tête de l'ordre du jour Cazals: **La Chambre flétrissant les procédés de calomnie persistants dont use la réaction contre les républicains...**

Cette additon est votée par 331 voix contre 144.

Le président met aux voix l'ensemble de l'ordre du jour Cazals qui est adopté par 361 voix contre 164. (Applaudissements à gauche).

La séance est levée à 20 h. 50.

Séance lundi à 15 h. pour la discussion de la loi de finances.

AU SÉNAT

La déclaration ministérielle

Paris, 18 mars. — La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. de Selves. L'assistance est très nombreuse.

M. de Selves prononce, en termes émus, l'éloge funèbre de M. Gourju, sénateur du Rhône, et de M. Thuillier-Buridard, sénateur de la Somme, décédés.

M. Pierre Laval, garde des Sceaux, lit ensuite la déclaration ministérielle.

Cette lecture est saluée d'applaudissements à gauche, on sourit quelque fois à droite, mais le passage relatif à la volonté du gouvernement de rétablir le scrutin d'arrondissement est unanimement approuvé.

On a déposé de très nombreux rapports, entre autres celui de M. Morand sur la question des loyers.

Le Sénat règle son ordre du jour.

Séance mardi 23, à 15 h. Séance levée ensuite.

UN ARBITRE DE FOOTBALL MEURT APRÈS AVOIR ÉTÉ ATTEINT PAR LE BALLON

Londres, 18 mars. — M. Paynter, qui arbitrait un match de football à Croydon, fut atteint à la tête par le ballon.

Après le match qu'il dirigea jusqu'à la fin, il se plaignit de violentes douleurs à la tête. M. Paynter dut être transporté à l'hôpital, où il est mort.

Au Maroc

UNE CONFERENCE A OUEZZAN ENTRE LE GENERAL BOICHUT ET LE GENERAL SANJURJO

Casablanca, 18 mars. — Le général Sanjurjo, haut-commissaire espagnol, accompagné du général Boichut, s'est arrêté à Ouezzan où une conférence militaire a eu lieu en présence des chefs commandant le secteur.

A l'issue de cette conférence, dont le but était de régler des questions d'ordre militaire, les généraux Sanjurjo et Boichut se sont séparés en manifestant ouvertement leur satisfaction de la parfaite entente existant entre eux.

UN FAUX-MONNAYEUR condamné au bagne à perpétuité HABITAIT UNE SUPERBE VILLA A ORLEANS

Orléans, 18 mars. — Sur une dénonciation anonyme, la police a arrêté à Orléans un repris de justice, Louis Pecquenard, 35 ans, camelot, originaire de Montereau; Pecquenard a été appréhendé dans une superbe villa lui appartenant, où, sous le nom de Mathieu, il habitait route de Saint-Mesmin, depuis six ans.

Il avait été condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises de la Seine en 1922 pour contrefaçon et usage de faux billets de banque de 20 francs. Il avait de plus, en 1918, déserté le 4e zouaves, à Rosny-sous-Bois.

Pecquenard a été trouvé porteur de faux papiers au nom d'un de ses amis, Alphonse Blanchard, et au nom de Mathieu. Tout en avouant sa fausse identité, il s'est défendu comme le prétendait son dénonciateur, de pratiquer le trafic des monnaies. On a pourtant découvert chez lui, en même temps que des brochures anarchistes, une certaine quantité de pièces d'argent.

Une réunion du Conseil national de la Fédération française des Syndicats d'employés catholiques

Paris, 18 mars. — Le Conseil national annuel de la Fédération française des syndicats d'employés catholiques vient de se réunir à Paris.

Le rapport moral, présenté par M. Gaston Tessier, secrétaire général, a fait ressortir l'action exercée par la Fédération et les syndicats adhérents en ce qui concerne l'augmentation des appointements, l'institution des allocations, la participation à la grève des employés de banque, l'application des lois sociales, le succès de l'action engagée devant le Conseil d'Etat pour obtenir le respect de la loi sur le repos hebdomadaire.

Même succès dans un grand nombre d'élections professionnelles. Les représentants de la Fédération ont participé aux travaux du Conseil supérieur du travail et du Conseil national des syndicats chrétiens d'employés.

L'affaire des faux billets français en Hongrie

Mgr Zadrawecz bénéficie d'un non-lieu

Budapest, 18 mars. — L'arrêt de la chambre des mises en accusation, qui maintient les charges formulées dans l'acte d'accusation contre Windischgraetz, Nadossy, Geroe, Baross, Haits-Kurtz, Raba, Szœrtsey, Kovacs, puis Andor, Schwetz, Winkler et Bela Maruovitch, refuse leur mise en liberté, même sous caution.

La mise en liberté des neuf techniciens et de MM. Eugen Clohvary et Varancha a été accordée.

La chambre des mises en accusation légitime l'abandon de la procédure contre Mgr Zadrawecz, puis contre MM. Ferdinandy et Heder.

UN ANGLAIS DE 81 ANS SE MARIE POUR LA QUATRIÈME FOIS!

Londres, 18 mars. — On a célébré, à Pocklington (Yorkshire), le mariage d'un homme âgé de 81 ans, qui convole en justes noces pour la quatrième fois avec une femme de 67 ans, qui a été mariée déjà deux fois.

EN GRÈCE

Le général Pangalos exile la fiancée de son fils

Belgrade, 18 mars. — Le fils aîné du général Pangalos, le dictateur de la Grèce, s'était fiancé à une jeune et belle yougo-slave, fille d'un riche ingénieur de Dalmatie.

Il y a deux jours, alors que les parents de la jeune fille étaient absents, le général Pangalos envoya un ordre d'exil à son éventuelle belle-fille, lui enjoignant de se rendre à Belgrade. Comme Mlle Rublischitch, la fiancée ainsi bannie du territoire grec, est citoyenne yougoslave, les autorités serbes ont l'intention d'élever une protestation énergique contre cette contrainte illégale à quitter un pays où elle résidait depuis vingt ans.

BALZAC

C'est une œuvre de haut mérite que la *Vie prodigieuse d'Honoré de Balzac* (1). Les éditions s'en enlèvent avec rapidité, et c'est justice rendue en remarquable talent de son auteur, M. René Benjamin, dont les conférences ont recueilli chez nous un succès si légitime.

La fin que s'est proposée M. R. Benjamin n'est pas d'écrire l'histoire des romans de Balzac, ni de porter sur eux un jugement littéraire. Maint critique s'est chargé de ce soin, et honorablement. Il n'a pas davantage apporté une contribution nouvelle à l'immense labeur des érudits dont les recherches ont permis de reconstituer au jour le jour l'emploi du temps, si l'on peut ainsi dire, de l'illustre écrivain. Mais il a voulu plus et mieux. Il s'est servi de ces travaux d'approche pour peindre la véritable physionomie de cet homme génial qui s'élève au-dessus du commun des mortels par une sorte de transcendance exceptionnelle et dont la psychologie, d'une complexité inouïe, n'apparaît qu'à ceux-là seuls qui ont une intuition pénétrante et sagace. Entreprise hardie et méritoire, et si bien réussie!

Parmi les écueils dont elle est hérissée, M. R. Benjamin se joue avec une aisance surprenante. Il ne nous lasse pas par une sèche nomenclature de dates. Il ne s'arrête pas à de menus détails qui encombrent la mémoire et gênent la vue. Il pénètre sous l'écorce des apparences extérieures et découvre dans son essence intime l'âme du génie à qui nous devons la *Comédie Humaine*, cet univers en miniature où s'agitent trois mille et quelques personnages, la plupart pleins de vérité et de vie, appartenant à toutes les conditions et à tous les rangs sociaux.

N'oublions pas qu'en Balzac tout est gigantesque, rien n'est conforme à cette sagesse moyenne, rien ne s'accommode de cette commune mesure qu'on peut et qu'on doit appliquer au gros de l'humanité. Imagination, intelligence, cœur, volonté, ambition, tout en lui est déconcertant, troublant, invraisemblable. Il se considérait comme un autre Napoléon et, toutes proportions gardées, en tenant compte des limites dans lesquelles s'inséraît son activité, il n'est pas en-deçà de la prétention qu'il affichait. Le déséquilibre est son état normal. Sans la moindre notion des valeurs monétaires, mangeant en herbe le blé de plusieurs moissons futures, il lui faut des toilettes, un luxueux train de maison, un éclat extérieur qui soit en harmonie avec sa puissance créatrice. Puis, à d'autres heures, il rejette avec mépris ces luttes ruineuses; il vit comme le plus pauvre des ascètes, s'enferme dans un galetas ou dans une cave, absorbé, englouti si l'on ose dire, dans l'œuvre qu'il a sur le métier, se nourrissant d'un morceau de pain et buvant force café pour se tenir en haleine et ne rien accorder au sommeil, ce réparateur des forces épuisées.

Connait-il la loi morale? En théorie, il la croit indispensable et il s'incline avec respect devant le Catholicisme qui l'incarne. Mais pour son compte personnel, sa règle est de ne pas en avoir. Il est à la remorque de ses caprices et de ses passions qui sont violentes comme des éruptions volcaniques. Un bolide a-t-il égard aux lois de la pesanteur? Balzac est ce bolide.

D'un vol puissant, il plane au-dessus des contingences. Ce n'est pas qu'il ignore ce bas monde: au contraire, il a sur la réalité une emprise puissante; nul écrivain ne décrit les milieux, la profession, le tempérament, le costume avec un soin plus méticuleux. Mais il ne pose ces fondations que pour s'élever dans son monde à lui, qu'il peuple de créatures cent fois plus vivantes et vibrantes que celles de notre misérable planète.

M. R. Benjamin excelle à nous montrer la genèse de ses romans et de ses personnages. Il n'en est aucun qui ne soit sa chair et son sang. Toutes ses héroïnes sont à l'image des femmes qu'il détestait, surtout de celles qu'il aimait et qui s'appellent Mme de Berny, Mme Lerraud, la marquise de Castries, la duchesse d'Abrantès (il était fêru de la noblesse), et enfin et surtout Mme Hanska, la grande dame polonaise, qu'il épouse *in extremis*, après l'avoir courtisée à bâtons rompus pendant dix-sept ans!

Balzac composait dans un état d'effervescence inouïe. Parmi les belles pages de la *Vie prodigieuse*, il y en a quelques-unes qui tiennent, elles aussi, du prodige. Ce sont celles de la deuxième partie, où M. R. Benjamin conte la naissance du *Père Goriot* et du *Lys dans la Vallée*. Hôte d'un gentilhomme tourangeau, M. de Margonne, Balzac s'enferme pendant quatre jours, dans une cellule, au sommet d'une tour vermoulue et là, presque d'un seul trait, il enfante ce double chef-d'œuvre, parmi la foudre et les éclairs d'un orage estival: c'est une scène épique s'il en fut jamais.

M. R. Benjamin a une clé magique qui lui permet d'ouvrir les portes les mieux scellées et de pénétrer au fond du sanctuaire le plus clos. Comme Balzac, il a le don de créer de la vie. C'est dire le charme de son livre, l'un des meilleurs qui nient paru depuis longtemps sur notre horizon.

L...

(1) Chez Plon (12 fr.).

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DE LILLE

Une conférence de M. Loucheur sur la situation financière

A l'Institut des sciences sociales, salle des fêtes de l'Université, M. Loucheur, ancien ministre, a donné, jeudi, à 17 h. 30 une conférence sur la situation financière de la France.

Présenté tout d'abord à l'assistance par le recteur, M. Chatelet, le conférencier a commencé par faire un rapide historique de la situation économique de l'Europe depuis la fin de la guerre. Il a déploré la cessation de la solidarité financière qui, pendant les hostilités avait existé entre l'Angleterre et la France. M. Loucheur a ensuite abordé le sujet même de sa conférence: « Comment se présente le problème intérieur financier en France? »

Avant tout, M. Loucheur demande l'équilibre budgétaire. Il a confiance dans les impôts qu'il a fait voter et qui, il le reconnaît, ont rendu son nom impopulaire. Il se déclare partisan des économies, mais sans y croire.

Concernant la vente des monopoles, il ne propose point de les vendre car, selon lui, ils rapportent de l'argent. L'ancien ministre expose que l'an dernier, les tabacs ont donné un milliard sept cents millions de bénéfices.

Au sujet des fraudes fiscales, M. Loucheur est d'avis de les réprimer mais pour y parvenir il faudrait selon lui, une refonte totale du monde de perception.

L'ancien ministre insiste ensuite sur nos dettes à l'étranger en cas de revalorisation du franc. Quant à la stabilisation il n'en est pas l'adversaire, tout en ne dissimulant pas qu'elle est difficile et ne peut s'opérer qu'aux conditions suivantes: 1° le calme social le plus parfait; 2° une politique intérieure et extérieure bien assise; 3° l'équilibre budgétaire assuré; 4° balance des paiements extérieurs légèrement à notre profit.

A l'appui de sa thèse, M. Loucheur cite ce qui s'est passé dans plusieurs pays qui ont stabilisé leur monnaie ou en ont créé une nouvelle: Belgique, Allemagne, Pologne, etc.

M. Loucheur indique le chiffre de 125 fr. rapport à la livre comme celui auquel notre monnaie pourrait être stabilisée.

Il met toutefois en garde sur ce qui peut se passer ensuite car, dit-il, dans chaque pays qui s'est livré à une telle opération, une crise économique en est résultée.

Le conférencier préconise également des accords économiques internationaux. Il déclare-t-il en terminant, de créer de plus grandes facilités de consommation des produits fabriqués.

DES INCIDENTS A LONDRES à l'occasion de la fête de l'Irlande

Des engins sont lancés...

Londres, 18 mars. — La fête de Saint-Patrick, patron de l'Irlande, malgré la séparation de l'île verdoyante du Royaume-Uni, a été célébrée à Londres où il y a, dit-on, plus d'Irlandais qu'à Dublin même.

Mais elle a été marquée, cette année, par deux incidents désagréables.

Au banquet du groupe irlandais des quatre provinces, M. Baldwin, le premier ministre britannique, répondait aux toasts en son honneur. Il en était à la moitié de son discours quand une personne des tribunes aménagées pour le public lança une bombe puante qui tomba parmi les convives. L'engin éclata en flammes et mit le feu au tapis. Des garçons qui servaient à cette table et des convives faisant preuve de présence d'esprit, éteignirent les flammes avec des bouteilles de seltz. L'engin dégageait une fumée âcre.

Les invités, ayant reconnu qu'il n'y avait aucun danger d'explosion, participèrent en riant à l'extinction des flammes.

Le coupable, immédiatement appréhendé, a été reconnu comme un militant Sinn-Feiner. Il a été littéralement jeté hors de la salle et remis aux mains de la police.

Le second incident eut lieu au « Princes Restaurant », à Piccadilly, où dînait l'Irish Club (Club irlandais), avec, comme invité d'honneur, le prince de Galles.

Un ou plusieurs inconnus, passant en taxi (ou en omnibus) lancèrent sous le péristyle et dans les fenêtres du restaurant une boîte en carton contenant du carbure mouillé et une autre substance encore inconnue. Un bout de cordage goudronné sortait de la boîte, qui d'ailleurs ne pénétra pas dans l'immeuble. Le carbure prit feu, mais les détectives de service au restaurant retirèrent l'engin et tout rentra dans l'ordre.

LE RAID LE CAIRE-LE CAP

Le Caire, 18 mars. — Les quatre avions militaires qui tentent le raid Le Caire-Le Cap, sont arrivés à Wamza (Tanganika).

A L'ASSOCIATION LITTERAIRE DU NORD (Université des Annales)

« LES NOCES D'ARGENT » de M. Paul Géraldy

C'est une œuvre assez représentative du théâtre actuel que l'« Association Littéraire du Nord » offrait jeudi soir à ses membres: « Les Noces d'Argent », pièce en quatre actes, de Paul Géraldy, l'auteur d'« Aimer » et de plusieurs autres œuvres dont on n'ignore pas le succès. On ne peut nier l'exactitude du réalisme, la conformité à la vie ordinaire dans lesquelles se déroulent les événements de cette pièce, et dans lesquels évoluent les sentiments des personnages. Mais l'objet de l'art dramatique et son grand mérite, comme ceux de tout art, n'est-il pas, au contraire, de choisir, de simplifier, d'isoler, de mettre sur un piédestal ce que l'on a choisi: au théâtre, un événement, un caractère, une situation sur lesquels la lumière est concentrée et autour desquels se resserre l'intérêt? C'est la grande qualité des œuvres classiques; le théâtre actuel gagnerait à s'en rapprocher davantage et l'on voit très bien, par exemple, ce que l'observation de cette règle ajouterait en intensité dramatique à une pièce comme « Les Noces d'Argent », déjà riche de toutes les qualités du sentiment.

L'interprétation a été excellente: c'est une chose admirable que le naturel parfait, sans défaut et sans excès, que peut manifester dans le rôle de « M. Hamelin », M. Léon Bernard, le distingué sociétaire de la Comédie-Française. Jouer comme il l'a fait, c'est atteindre un point très difficile. Madame Emilienne Dux, créatrice de son rôle à la Comédie-Française comme M. Bernard l'a été du sien, a bien été, dans « Madame Hamelin », incarnée avec une émotion contenue, la maman semblable à bien d'autres qu'a voulu l'auteur.

Madame Juliette Verneuil, de l'Odéon et M. Pierre Dux, deux jeunes artistes généreusement doués ont fait une « Marraine » infiniment touchante et un « Max » extrêmement vrai, dignes tous deux de leurs émi[illegible] prédécesseurs.

Chacun des personnages des « Noces d'argent » était d'ailleurs personnifié de la meilleure façon et nous pouvons englober dans un même hommage, comme l'auditoire les a réunis dans ses applaudissements, les noms des artistes que nous venons de citer et ceux de Mlles Andrée Révyl (Jeanne), de l'Odéon; Mmes Mag. Baunat (Suzanne), du Vaudeville; Mlle Gineva (Léonine), du Vaudeville; M. Maurice Mayen (Henri), du Gymnase, et Mlle Nanone (Anne), de l'Athénée.

L'hommage de l'assistance est allé aussi aux dévoués organisateurs de cette brillante soirée et à leur œuvre si précieuse de décentralisation littéraire et artistique.

NOEL, L'ASSASSIN DE CLERJUS VA SUBIR UN EXAMEN MENTAL

Epinal, 18 mars. — Le jeune Noël, l'assassin de Clerjus, qui devait comparaître prochainement devant le tribunal correctionnel d'Epinal, ne sera pas jugé aux prochaines audiences, car à la demande de la défense, il va faire, à l'asile de Malzéville, près de Nancy, l'objet d'un examen mental.

UN AGENT COURAGEUX ARRÊTE UN ATTELAGE DE TROIS CHEVAUX EMBALLÉS

Paris, 18 mars. — Un agent de service dans la rue Saint-Martin, à Paris, à l'heure de la sortie des écoles, a arrêté un attelage de trois chevaux emballés. Ce n'est qu'après avoir été traîné sur une vingtaine de mètres que l'agent Vinot put maîtriser les trois chevaux, l'un de ceux-ci s'étant abattu.

Le courageux agent a néanmoins été blessé et se plaint de douleurs internes. Ses blessures: contusions à la hanche et aux mains, paraissent heureusement peu graves. Il devra interrompre son service pendant une quinzaine de jours.

M. COOLIDGE AJOURNERAIT LA CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT NAVAL

Suivant une information de Washington au « New-York Herald », le président Coolidge a décidé d'ajourner à une date indéterminée la réunion de la conférence pour le désarmement naval, qu'il avait l'intention de convoquer. C'est à la suite d'un entretien qu'il a eu mercredi avec l'ambassadeur à Londres que le président Coolidge a pris cette décision.

On annonce d'autre part, la publication imminente d'une déclaration relative à la politique américaine à l'égard de l'Europe.

COURTES DÉPÊCHES

— **S'étant endormi auprès d'un geyser**, aux Martres-Dartières (Puy-de-Dôme), Georges Ramaeger, 64 ans, ouvrier agricole, d'origine suisse, a succombé aux émanations d'acide carbonique.

— **La Tribuna** annonce qu'un ingénieur de Montemagno a inventé un dispositif destiné à empêcher les navires de couler, quelle que soit l'origine des déchirures produites dans leur coque. Il s'agit d'un système de flotteurs internes mus par la force hydraulique.

NOTES D'ART

L'Exposition Georges Gobô à Roubaix

C'est d'une œuvre puissamment équilibrée que M. Georges Gobô, un des artistes les plus distingués et les plus complètement doués de sa génération, présente en ce moment un aperçu à la Galerie Dujardin, à Roubaix. On est jugé par des œuvres de cette qualité autant qu'on les juge; c'est-à-dire que l'impression qu'elles suscitent, l'intérêt qu'elle provoquent donnent la mesure de la sensibilité artistique d'un esprit.

Ne cherchez pas dans une toile de Georges Gobô la faculté qui distingue ce talent profond, soi-disant en même temps brillant. Aucune n'y manque, chacune à son rang. Et c'est par l'harmonieuse utilisation de toutes dans l'ensemble que s'impose l'œuvre de Gobô. Si quelques-unes de ces facultés paraissent chez lui un peu plus marquées: précision du dessin, force de la construction, science de la composition, équilibre entre les tons, c'est tout bonnement que les productions contemporaines nous en déshabituent un peu trop.

Quel grand art, simple et discret se cache derrière la volonté de faire concourir tous les éléments d'une œuvre, couleur, lumière, lignes du dessin à l'effet recherché qui est de ramener l'intérêt au centre actif de cette œuvre: qu'on observe cette recherche, par exemple dans *Les toits rouges*, à Vollore, en Auvergne (N° 1); dans *Maisons et barques à Martigues* (12); *Fin d'après-midi* (16), aussi à Martigues, avec une recherche d'ombre d'un très bel effet; ou encore dans ces *Rochers au bord du Lot* (55), où la force, dont l'idée est fournie par la structure des blocs, se marie avec un rare bonheur à la sensibilité et à la délicatesse, provenant du reflet de l'eau et de la douce lumière qui anime toute cette superbe vision.

C'est encore, en effet, une des plus attachantes qualités de ce bel artiste, et peut-être même celle qui lui est le plus personnelle, que l'animation, que la vie prodigieuse qu'il met dans toute son œuvre, que cette œuvre s'exprime par la peinture, par le pastel ou par l'admirable procédé de l'eau-forte, dont Gobô est un des recréateurs et, à l'heure actuelle, le maître incontesté, ainsi qu'on pourra en juger d'après quelques magnifiques épreuves, comparables à ce qui s'est jamais fait de mieux aux plus belles époques.

M. Gobô, on artiste qui sait voir et choisir, ce qui est essentiel dans l'art et qui n'est cependant pas si commun qu'on le croit, interprète les plus beaux sites et monuments de France. Quel riche et délicat trésor et qu'il sait en faire surgir la splendeur, la tendresse, la grâce et, par-dessus tout la beauté ordonnée, chef-d'œuvre de la nature ou du génie de la race! Voici l'idéale *Terrasse de Martigues* (6) avec ses oliviers baignant dans la plus douce, la plus nuancée, la plus spirituelle des lumières, et, se devinant à l'horizon, l'étang de Berre, évocateur du livre parfait de Maurras, cher à tous les lettrés et que Georges Gobô a superbement illustré. Plusieurs fois dans ces peintures, ainsi que dans de charmants pastels, Martigues se retrouve. Et voici ces vieux ponts de notre Midi, dont le puissant et poétique caractère devait tenter ce vigoureux et sensible talent. Nous ne résistons pas au plaisir de citer au moins un de ces témoins de notre histoire: *Le vieux pont d'Espalion* (21) dont les curieuses pierres couleur de vin rose se reflètent délicatement dans l'eau moirée. Et puis, avant de terminer, prions les amateurs de méditer devant deux effets de neige recueillis au Bourg d'Oisans et de remarquer le parti que l'artiste a tiré d'un même spectacle observé sous différentes lumières: dans l'un (19) c'est la mélancolie du village, tout enveloppé encore dans son blanc linceul; dans l'autre (20), un rayon de soleil vient fleurir de sa magie le somptueux tapis qui couvre la terre. La vie renaît... Nous voilà loin de la copie servile de la nature: l'artiste ne mérite jamais tant ce titre que lorsqu'il se détache de la banale imitation pour évoquer, par un choix de son intelligence, la vérité profonde des choses et des êtres.

Nous souhaitons vivement que ces notes engagent les amateurs de notre région à profiter de l'exposition à Roubaix de M. Georges Gobô pour aller étudier cette œuvre et pour s'en pénétrer. Par la rare puissance d'expression artistique qu'elle manifeste, elle est l'une de celles qui marqueront le plus fortement notre époque.

A. T.

Le PSEUDO MARQUIS DE CHAMPAUBERT SERA JUGÉ LE 25 MARS

Saint-Malo, 18 mars. — L'affaire du Prieuré viendra, jeudi 25 mars, devant le tribunal correctionnel de Saint-Malo.

Passal, le pseudo-marquis de Champaubert, inculpé définitivement de vol et d'abus de confiance, sera défendu par Me Gasnier du Parc.

Son amie, Gisèle de Gisors, de son vrai nom Marie-Louise Noirot, est inculpée de complicité par recel. Elle sera défendue par Me Le Plenier.

DERNIÈRE HEURE

Le déjeuner de l'Union du Commerce et de l'Industrie pour la défense sociale

Une conférence de M. Louis Nicole député du Nord

Paris, 18 mars. — L'Union du commerce et de l'industrie pour la défense sociale, avait organisé, aujourd'hui, un déjeuner que présidait son président, M. Louis Dubois, député, ancien ministre. De nombreux parlementaires et industriels assistaient à ce déjeuner à l'issue duquel M. Louis Nicolle, député du Nord, président de la Société industrielle du Nord de la France, a fait un discours très applaudi sur la question douanière et l'exportation.

Remontant aux tarifs conventionnels de 1860, d'allure libre-échangiste, il a montré par quelle évolution on arriva aux tarifs de M. Méline, et exposa les principes généraux de la loi du 11 janvier 1892 qui régit encore notre commerce d'importation.

M. VICTOR BORET élu président de la Gauche radicale de la Chambre

Paris, 18 mars. — La gauche radicale de la Chambre, procédant au renouvellement de son bureau, a élu à la présidence M. Victor Boret. En outre, ont été désignés comme membres de la Commission: M. Delesalle, de la Commission d'Alsace et Lorraine; M. Macarez.

LE CARTEL EN FAVEUR DES COMMUNISTES

Une protestation du Parti républicain démocratique et social

Paris, 18 mars. — Le Comité directeur du Parti républicain démocratique et social, réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Antony Ratier, a voté une résolution protestant contre la décision prise par les fédérations des partis radical-socialiste et socialiste français du deuxième secteur de la Seine, invitant les électeurs du Cartel à reporter leurs suffrages au second tour, sur les candidats communistes.

L'indisposition de M. Malvy à la Chambre

Paris, 18 mars. — Les docteurs Chassaing et Pinard se sont empressés auprès de M. Malvy et lui ont prodigué les soins que nécessitait son état.

Au bout de quelques instants, le ministre de l'Intérieur a repris connaissance et il a été transporté sur une civière au cabinet médical du Palais-Bourbon.

On considère que la syncope dont a été pris M. Malvy n'aura pas de suites sérieuses et nécessitera seulement quelques jours de repos.

UNE RÉUNION DU GROUPE SOCIALISTE DE LA CHAMBRE

Paris, 18 mars. — Pendant la seconde suspension de séance, le groupe socialiste s'est réuni et après une courte délibération, a décidé de donner mandat à M. Léon Blum de faire en son nom, à la tribune, une déclaration en raison de l'attitude prise par l'opposition de droite.

Le groupe socialiste se serait abstenu de voter pour le Gouvernement afin de marquer sa sympathie pour M. Malvy.

A la Société des Nations

Genève, 18 mars. — Sur la demande de M. Paul Boncour, le Conseil de la S. D. N. a voté, cet après-midi, une résolution touchant la question de l'élargissement des conseils.

Cette résolution indique que la Commission qui se réunira le 6 mai, préparera un rapport au Conseil, lequel sera communiqué le plus tôt possible aux membres de la Société. A la demande de M. Paul Boncour, le nom de la Pologne figure parmi les membres de la Commission.

La clôture de la session

Genève, 18 mars. — Le Conseil de la S. D. N. a clos ses travaux ce soir.

LE RETOUR A BERLIN DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

Berlin, 18 mars. — La délégation allemande de Genève est rentrée à Berlin vers 15 heures, par train spécial. Le lieu et l'heure d'arrivée avaient été gardés secrets pour éviter des manifestations.

MM. Luther et Stresemann se sont rendus, vers 17 h., chez le président d'Empire pour y faire leur rapport sur les négociations de Genève.

MM. Ch. Maurras et Lucien Martin condamnés par le Tribunal civil

Paris, 18 mars. — Cet après-midi, la première Chambre du Tribunal civil vient de rendre son jugement dans le procès en dommages-intérêts intenté à M. Charles Maurras de l'« Action Française » et M. Lucien Martin, ligueur de l'« Action Française ».

On se souvient que le 11 mai 1923, M. Viollette, actuellement gouverneur de l'Algérie, devait en compagnie de MM. Marc Sangnier, Marius Moutet et quelques autres, se rendre aux Sociétés savantes pour y faire une conférence contre le fascisme.

Comme M. Viollette sortait de chez lui, il fut abordé par M. Lucien Martin qui essaya de lui verser le contenu d'un encrier d'encre violette.

Un procès en correctionnelle fait cette affaire et maintenant M. Viollette demande devant le tribunal civil des dommages et intérêts s'élevant à la somme de 1.674 fr. 50 pour détérioration d'effets.

Le tribunal a apprécié le dommage causé et condamné MM. Charles Maurras et Lucien Martin conjointement et solidairement à 800 francs de dommages et intérêts.

LES FUNÉRAILLES DE Mgr BOUQUET évêque de Chartres

Chartres, 18 mars. — Les obsèques de Mgr Bouquet ont été célébrées aujourd'hui au milieu d'une affluence considérable, sous la présidence du cardinal Dubois.

Les autorités civiles et militaires faisaient cortège à l'humble corbillard des pauvres sur lequel on avait placé le cercueil du prélat.

L'AFFAIRE DES FAUX BILLETS

Deux condamnations

La Haye, 18 mars. — Dans l'affaire des faux billets de banque français le tribunal a condamné les Hongrois Jankovitch à trois ans de prison; Marsowski et Markovitch à deux ans, chacun de la même peine.

L'AFFAIRE MATTEOTI

Chieti, 18 mars. — A l'audience de ce matin on a entendu M. Santassi, commissaire de la Sûreté à la gare centrale qui procéda à l'arrestation de Dumini; M. Lains, chef de cabinet du questeur de Rome, et M. Pennetat, commissaire de police.

Le vol des bijoux de l'ex-régent de Perse

Les deux coupables sont arrêtés près de la frontière espagnole

Paris, 18 mars. — Emmanuel Saucho et Germaine Lesage, signalés par la police judiciaire comme étant les auteurs du vol de bijoux commis au préjudice de l'ex-régent de Perse, Masserul Mulk, ont été arrêtés par la gendarmerie, ce soir, avec leur butin à Beobie, près d'Hendaye, où ils s'apprêtaient à passer la frontière.

UN VAPEUR ITALIEN COULE

21 membres de l'équipage ont disparu

Londres, 18 mars. — Le vapeur italien « Fragernes » a coulé hier soir au large de Swensen, après une collision. Dix hommes de l'équipage ont été recueillis par un vapeur anglais. On craint que les 21 membres de l'équipage manquants ne soient noyés.

L'ACCIDENT D'AUTOMOBILE de MEKNÈS

Mort de la victime

Casablanca, 18 mars. — M. André Reibel, beau-fils de l'ancien sénateur, succombe des suites de l'accident d'automobile dont il avait été victime il y a huit jours près de Meknès.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le débat sur Genève aura lieu mardi

Londres, 18 mars. — Le rédacteur parlementaire de l'Agence Reuter apprend que le débat sur Genève, à la Chambre des Communes, a été fixé à mardi prochain.

LE NOUVEAU MINISTÈRE HONGROIS

Prague, 18 mars. — Le nouveau ministère a été constitué sous la présidence de M. Szerny, ministre de l'Intérieur de l'ancien cabinet. M. Bence, ministre des Affaires étrangères, conserve son poste.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

LE TOUR DES FLANDRES. — C'est dimanche prochain que se disputera l'annuel Tour des Flandres, pour professionnels, qui constitue l'ouverture officielle des grandes épreuves sur route pour professionnels.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE TOURNOI TRIANGULAIRE. — Victoire belge de l'Armée Belge. — Le dernier match entre armées française, britannique et belge, s'est disputé à Londres. L'équipe représentative belge et celle de l'armée britannique ont fait match nul (2 à 2). A la suite de ce résultat, l'équipe belge sort victorieuse du tournoi qu'elle gagna l'an dernier.

FOOTBALL-RUGBY

Camborne, 18 mars. — L'équipe de rugby des Cornouailles a battu le Stade Français par 23 points à 8.

HIPPISME

LES COURSES A GROENENDAEL du 18 mars 1926

Prix Gigolette (3.500 fr., 3.600 m.) : 1er, Garneria (Hart), Bracomir; 2e, Well Rum; 3e, Relinghe. — Non placés : Vadrouille, Cabaret Rouge, Intransigeant, Glingingle. — 1/2 longueur 3 longueurs. — Pari mutuel : Pesage, 8.50, 23.00, 32.00; pelouse, 8.50, 4.50, 22.00.

Prix Sedes Dor (4.500 fr., 3.550 m.) : 1er, Joli Pouce (Peter), Bracomir; 2e, Cambronne; 3e, Lady Kangliaix. — Non placé : Bon Jarret. — 3/4 de longueur, 5 longueurs. — Pari mutuel : Pesage, 14.00, 8.00, 7.00; pelouse, 12.50, 9.50, 8.00.

Prix Falheim (4.500 fr., 2.800 m.) : 1er, Dilael West (Hart), Marmouset; 2e, Pavillon; 3e, L'Idéaliste. — Non plac